

LES ANGLICISMES DES AFFAIRES ET DE LA FINANCE EN FRANÇAIS : CONSIDÉRATIONS SUR LEUR ASSIMILATION ET LEUR DIDACTISATION À TRAVERS LA RECHERCHE-ACTION



Angela COȘCIUG,
Maître des conférences,
Docteur en linguistique française,
Université d'État «Alec Russo» de Bălți,
acosciug@yahoo.com

Abstract: We are proposing a research into the anglicisms of the economic and financial spheres that have entered contemporary French. We are interested in the regularities of their assimilation and the educational policies of action and research on them in the higher education institutions of the Republic of Moldova, cycle II – Master's studies in economics and finances. The teaching and the learning of these units requires substantial training in the economic and financial field and an interaction between the educational content of economic, financial and linguistic order.

Keywords: assimilation, borrowing, method, economy, finance, research and action

Le français, comme toute langue, connaît une applicabilité dans toutes les branches de la vie sociale, y compris l'économie et la finance.

Les domaines économique et financier mettent en valeur une série entière de réalités des plus diverses qui, à l'heure actuelle, sont nommées le plus souvent par des unités d'origine anglaise, étant donnée (1) la suprématie économique et financière des États-Unis dans le monde et (2) le mouvement de globalisation qui accentue automatiquement la nécessité de l'existence d'une seule langue de communication universelle. Et comme l'anglais est déjà propulsé comme langue de l'économie et de la finance mondiales, c'est lui qui est conçu être mis, en premier lieu, au service de la globalisation.

La position des autres langues dites de « communication internationale », telles que le français, l'allemand et l'espagnol, envers

la « priorité » de l'anglais est différente. Ainsi, le français a toujours tenu tête à l'invasion anglaise, grâce surtout à des institutions comme l'Académie française qui, dès la première année de sa fondation, a fait du maintien de la pureté de la langue française son but essentiel, tout ça pour empêcher la contamination excessive du français avec des unités d'origine étrangère, surtout anglaise. Quand même les anglicismes sont présents en français, mais en quantité raisonnable qui ne menace pas l'existence de cette langue et forment son adstrat. Comme le précisent les lexicographes, la bonne majorité des emprunts anglais sont entrés dans le français économique et financier.

Les deux langues, le français et l'anglais, font partie de deux groupes différents de la grande famille des langues indo-européennes : le groupe germanique et le groupe roman. Ces groupes ont des particularités phonologiques, lexicales et grammaticales à eux, c'est pourquoi l'emprunt d'un groupe à l'autre passe par la période d'assimilation, nommée francisation en français.

Les objectifs principaux de notre investigation sont les suivants:

- répertorier les unités d'origine anglaise en français des affaires et de la finance;
- mettre en place les procédés de base de leur assimilation quant à leur côtés orthographique, phonologique, lexical et grammatical;
- répertorier les axes principaux dans leur didactisation à un public professionnel, tout ça à travers la recherche-action.

I. Bref aperçu sur l'assimilation les anglicismes dans le français des affaires et/ou de la finance

0. Généralités

Parmi les anglicismes entrés en français économique et/ou financier on distingue:

(1) des unités communes:

- (a) simples: *barter, call, trust* etc.;
- (b) complexes: *bartering, discount, factoring, trader* etc.;
- (c) composés: *benchmark(ing), goodwill, start-up, stock-options*
- (d) phraséologiques: *blue chip, love money* etc.;
- (e) syntagmatiques: complètes, formées, le plus souvent, de deux ou trois éléments: *business model, capital investissement, crédit default swap, fair value, front office, hedge fund, lean production, reverse factoring, seed capital* etc.;

- (2) des unités propres:
- (a) composées: *Dow Jones* etc.;
 - (b) syntagmatiques: abrégées: *A2B* (< administration to business), *B2B2C* (< business to business to consumer), *B2C* (< business to consumer), *C2C* (< consumer to consumer), *CDS* (< crédit default swap), *G8*, *REACH* (pour Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) etc.;
- (3) des unités propres et communes, réunies dans des syntagmes: *A to B* (< administration to business), *B to B to C* (< business to business to consumer), *B to C* (< business to consumer), *C to C* (< consumer to consumer) etc.;
- (4) des calques qui s'emploient parallèlement avec les unités anglaises assimilées qui ont le même contenu: *administration publique* < administration to business, *huit grands pouvoirs économiques* – *G8*, *modèle économique* – business model, *report en avant / à nouveau* < carry forward, *report en arrière des déficits* < carry back etc.

On enregistre également des cas où les unités d'origine française s'emploient parallèlement avec des anglicismes assimilés, ayant la même signification: *option d'achat* – call; *étalon*; *repère* – benchmark(ing); *affacturage* – factoring, *capital d'amorçage* – seed capital, *matères premières* – commodities, *troc* – barter, *juste valeur* – fair value, *service de clientèle* – front office, *survaleur* – goodwill etc.

1.1. Assimilation orthographique

À ce que nous avons pu constater lors de notre recherche, l'assimilation « orthographique » des unités anglaises qui portent sur l'économie et/ou la finance se fait facilement le plus souvent, car elle s'axe principalement sur:

- l'apparition du trait d'union en français: capital investissement > *capital-investissement*;
- la « refaite » orthographique partielle de l'anglicisme pour qu'il vienne plus en accord avec sa manière d'être lu: *business / bizness*.

1.2. Assimilation phonologique

Ce type d'assimilation affecte la prononciation en français des unités venues de l'anglais, et notamment :

- le registre des phonèmes/graphismes anglais et français;
- le problème de la syllabe accentuée;

- le problème des longueurs vocaliques et consonantiques.

1.2.1. Registre des phonèmes/graphismes anglais et français

Lors de notre investigation nous avons répertorié des régularités dans l'assimilation de la prononciation des unités d'origine anglaise en français économique et/ou financier. Ces régularités portent sur les voyelles et les consonnes.

Régularités portant sur les voyelles

[ə] en syllabe finale devant [ʁ] dans des noms anglais devient [œ] en français: *barter, trader* etc.;

- « a » devant « ll » est lue [a] en français: *call*;
- « a » en syllabe ouverte est lue [a] en français: *trader*;
- « ai » sont lues [ɛ] en français, dans la bonne majorité des cas: *fair-play /fairplay*;
- « au » sont lues [o] en français: *default*;
- « ay » sont lues [ɛ] en français, dans la bonne majorité des cas : *fair-play*;
- « ee » sont lues [i] en français: *seed capital*;
- « ey » sont lues [ɛ] en français: *hot money*;
- « o » en syllabe ouverte finale est lue [o] en français: *B to B*;
- « oo » sont lues [u] en français: *goodwill*;
- « u » en syllabe fermée est lue [œ] en français: *trust, start-up*;
- « u » en syllabe ouverte est lue [u] en français (*blue chip*) ou modifiée en [i] (*business*);
- « ou » en syllabe fermée est lu [u] en français: *discount*; etc.

Régularités portant sur les consonnes

- les lettres-mots sont lues comme dans l'alphabet en français : *B to B*;
- « h » n'est jamais lue: *hot money*;
- « r » finale dans les noms anglais est articulée [ʁ] en français: *barter, trader* etc.;
- « ch » sont lues [ʃ] en français: *benchmark, blue chip*;
- « ll » sont lues mouillées: *goodwill*;
- « w » est lue [w] en français: *goodwill*;
- « t », suivi de « ion » est lu [s] comme en français : *stock-option(s)*;

1.2.2. La syllabe accentuée

En français, la syllabe accentuée est la dernière du groupe rythmique ou de l'unité lexicale, prise comme élément du dictionnaire. C'est pourquoi toute unité empruntée aux autres langues devra suivre en français cette règle: (angl.) *office* [ˈɔfis] – (fr.) *office* [ɔ'fis].

1.2.3. Les longueurs vocaliques et consonantiques

En français, on connaît les longueurs suivantes:

- rythmique des voyelles devant les sons consonantiques [ʒ] [ʒ] [ʒ] [v] et [vʒ];
- historique des voyelles [ø], [o], [ɑ] et de toutes les voyelles nasales;
- dans certains contextes, des consonnes doublées ou non: *collaborateur*, etc.

Au moment où l'unité d'origine anglaise est assimilée en français et elle renferme les voyelles mentionnées ou des consonnes susceptibles d'être lues avec longueur, cela se produira: *stock-option*.

1.3. Assimilation lexico-grammaticale

Ce type d'assimilation:

- affecte les unités anglaises complètes qui restent inchangeables en français: *call*, *marketing*, *benchmark*, *business model* etc.;
- affecte les unités anglaises abrégées qui restent inchangeables en français: *A2B*, *B2B2C*, *CDS* etc.;
- se réduit souvent à la traduction singulière en français du deuxième élément de l'unité composée anglaise : *senior duty* > *dette senior* etc.;
- fait apparaître aux noms anglais la catégorie du genre, en bonne partie, sur le principe de ressemblance avec les unités lexicales du français: (angl.) *administration* (f) – (fr.) *administration* (f), (angl.) *fair value* (f) – (fr.) *juste valeur* (f) etc.

Exception: *lean production* (m)

- fait apparaître un singulier en français pour un des éléments: *stock- option(s)*.

II. Bref aperçu sur la didactisation des unités du français économique et/ou financier à travers la méthode de recherche-action

2.1. Généraliés

La didactisation d'une langue étrangère s'est toujours faite à travers une méthodologie quelconque qui venait en accord avec les

particularités de cette langue et du public visé. Toute méthodologie a tâché et tâche de mettre en place (a) des contenus à enseigner, apprendre et évaluer à travers (b) des méthodes qui copient mieux le processus d'assimilation naturelle de la langue maternelle.

2.1.1. Contenus à didactiser à des types d'apprenant

2.1.1.1. Types d'apprenant

Dans une visée intégrale, les contenus à didactiser en français économique et/ou financier viennent aussi en accord avec le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL) quant aux niveaux A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Il est à souligner que ces niveaux visent le français économique et/ou financier comme langue maternelle, seconde ou étrangère.

Sur le territoire de la République de Moldova le français sur objectifs spécifiques reste une langue étrangère, c'est pourquoi sa didactisation se fait cumulant deux démarches pédagogiques – celle d'une langue étrangère et celle d'une langue spécialisée. Dans ce cas, il nous semble bon de faire appeler au terme « français sur objectifs spécifiques comme langue étrangère » - FOSLE.

Ces deux démarches nous font distinguer quelques types essentiels d'apprenants du FOSLE sur le territoire moldave:

- ceux qui ont une formation avancée dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation nulle en FOSLE;
- ceux qui ont une formation intermédiaire dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation nulle en FOSLE;
- ceux qui ont une formation débutante dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation nulle en FOSLE;
- ceux qui ont une formation avancée dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation débutante en FOSLE;
- ceux qui ont une formation intermédiaire dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation débutante en FOSLE;
- ceux qui ont une formation débutante dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation débutante en FOSLE;
- ceux qui ont une formation avancée dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation intermédiaire en FOSLE;
- ceux qui ont une formation intermédiaire dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation intermédiaire en FOSLE;

- ceux qui ont une formation débutante dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation intermédiaire en FOSLE.

Le contenu restreint de cet article ne nous permet pas de nous arrêter en détails sur chacun de ces types. Compte tenu de notre expérience pédagogique dans la cadre de l'Université d'État « Alecu Russo » de Bălți, Faculté des Sciences, de l'Économie et de l'Environnement, cycle 2 - Maîtrise, spécialités « Banques et Crédits », « Comptabilité et Finances », « Management du tourisme », nous allons aborder seulement la didactisation du FOSLE aux apprenants ayant une formation intermédiaire (cycle I - Licence) dans le domaine de l'économie et/ou de la finance et une formation débutante (niveaux A1-A2) en FLE ou FOSLE, ou intermédiaire en FLE (niveau B1 – Lycée, filière francophone ou Licence en FLE). Dans le but de l'économie, nous allons désigner ce type d'apprenant par le sigle FI(EF)+FD(FLE/FOSLE)/I(FLE).

2.1.1.2. Contenus à didactiser à un apprenant FI(EF)+ FD(FLE / FOSLE) /I(FLE)

Dans le choix des contenus à didactiser à un apprenant du type mentionné on doit se guider premièrement des principes suivants:

- rapporter ces contenus (a) au CECRL en matière de niveaux, activités (compréhension orale/écrite et/ou expression orale/écrite) etc. et (b) aux attentes de l'apprenant;
- prendre en considération le background de l'apprenant dans les domaines économique et/ou financier et langagier;
- tenir compte des spécificités d'assimilation en roumain/russe des anglicismes de l'économie et/ou de la finance pour les mettre correctement en relation avec leurs homologues français.

Si l'on tient compte de tous ces principes fondamentaux, on arrive à mettre en place les contenus suivants:

- compréhension orale des unités mentionnées, employées isolément ou en un discours;
- compréhension de la forme écrite de ces unités;
- emploi oral ou écrit isolé de ces unités ou dans un discours, ou texte de spécialité.

Ces contenus font choisir les méthodes de didactisation.

2.1.2. Méthodes de didactisation

2.1.2.1. Vue d'ensemble sur les méthodes en didactique

À l'heure actuelle, on répartit les méthodes de didactisation (enseignement-apprentissage-évaluation) d'une langue selon différents critères. Ainsi, V. Landsheere, I. Cerghit et C. Cucoş soulignent que, selon le critère:

- (1) *historique*, on distingue des méthodes:
 - *traditionnelles, classiques*: l'exposé, la conversation, l'exercice etc.;
 - *modernes*: l'algorithmisation, la problématisation, le remue-méninge, l'instruction numérique, la recherche-action etc.;
- (2) de *l'extension du domaine d'applicabilité*, on met en place des méthodes:
 - *générales*: l'exposé, le cours magistral, la conversation etc.
 - *particulières* sau *spéciales*, employées dans la didactisation d'un ou plusieurs compartiments de la langue ou sujets l'exemplification;
- (3) de la *manière de base de présenter les connaissances*, nous pouvons parler des méthodes:
 - *verbales* qui ont comme point de départ l'imitation des parleurs natifs de la langue;
 - *intuitives*, basées sur l'observation directe, concrète, sensorielle des réalités autochtones;
- (4) de *l'implication des élèves*, on identifie les méthodes:
 - *expositives* ou *passives*, centrées sur la mémorisation réproductive et l'écoute passive des discours faits par les natifs;
 - *actives* à travers lesquelles on se propose une recherche individuelle de la réalité étrangère;
- (5) de la *fonction didactique de base*, on décrit des méthodes à une fonction principale:
 - d'enseignement et de communication;
 - de fixation et de consolidation;
 - de vérification et d'appréciation des résultats du travail;
- (6) de la *modalité d'administration de l'expérience à prendre*, on délimite des méthodes:
 - *algorithmiques*, basées sur des séquences opérationnelles, stables, conçues d'avance;
 - *euristiques*, basées sur la découverte individuelle et la solution du problème;

- (7) de la *forme d'organisation du travail*, on identifie des méthodes:
- *individuelle*, conçues pour un apprenant pris à part;
 - *d'enseignement-apprentissage en groupe* homogène et hétérogène;
 - *frontales*, appliquées simultanément dans la didactisation à tout un groupe d'apprenants;
 - *combinées*;
- (8) de l'*axe d'apprentissage*, on parle des méthodes:
- *mécaniques* (par simple réception et reproduction);
 - *conscientes* (par la découverte), telles que l'exposé (démonstratif), la découverte dirigée par le professeur (la conversation euristique, l'observation dirigée, l'instruction numérique, l'étude de cas etc.), la découverte non-dirigée par celui-ci (l'observation indépendante, l'exercice euristique, le problème, le remue-méninge etc.);
- (9) du *changement produit chez l'apprenant*, on parle des méthodes:
- *hétérostructurantes* où le changement se produit grâce à autrui (c'est le cas de l'exposé, de la conversation, de l'étude de cas, de la problématisation etc.);
 - *autostructurantes* où le changement se produit grâce à soi-même (c'est le cas de la découverte, de l'observation, de l'exercice etc.).

2.1.2.2. Méthodes en didactique du FOSLE à un apprenant FI(EF)+FD(FLE/FOSLE)/I(FLE)

Les méthodes qu'on peut employer pour didactiser les contenus mentionnés sont des plus diverses. Elles découlent des contenus mentionnés. Le Tableau 1: *Didactisation des anglicismes francisés de l'économie et/ou de la finance: contenus et méthodes* nous les présente:

Contenus	Méthodes
compréhension des unités, employées isolément à l'oral	citation, algorithmisation, problématisation, découverte dirigée par le professeur, étude de cas, instruction numérique, exemplification, recherche-action, observation,

compréhension des unités, employées en un discours	conversation, exercice, algorithmisation, problématisation, découverte dirigée par le professeur, étude de cas, instruction numérique, exemplification, cours magistral, recherche-action, observation,
compréhension de la forme écrite de ces unités	exposé écrit, exercice, algorithmisation, problématisation, découverte dirigée par le professeur, étude de cas, instruction numérique, exemplification, recherche-action, observation,
emploi isolé de ces unités à l'oral	citation, algorithmisation, problématisation, recherche-action,
emploi de ces unités dans un discours de spécialité	exposé oral, conversation, exercice, algorithmisation, problématisation, remue-méninge, instruction numérique, recherche-action,
emploi isolé de ces unités à l'écrit	citation, algorithmisation, problématisation, recherche-action,
emploi de ces unités dans un texte de spécialité	exposé écrit, exercice, algorithmisation, problématisation, instruction numérique, recherche-action,

Tableau 1: *Didactisation des anglicismes francisés de l'économie et/ou de la finance: contenus et méthodes*

Comme le montre le tableau ci-dessus, il y a une série de méthodes qui peuvent être employées pour didactiser tous les contenus mentionnés. Parmi ces méthodes on trouve la recherche-action.

2.1.2.2.1. La recherche-action

La recherche-action s'inscrit dans les méthodes modernes de didactisation des langues. Elle est étroitement liée aux méthodes de la problématisation, la découverte et la simulation. Toutes ces méthodes aident l'apprenant à apprendre une langue sachant bien le contexte de sa future utilisation. Elle donne terrain libre à l'improvisation, à l'assimilation individuelle des contenus souvent non-annoncés par le

professeur qui introduit cette méthode dans le processus éducatif. Le tableau qui suit présente d'une façon sommaire les contenus qui nous intéressent du point de vue de leur didactisation à travers la recherche-action. On y propose les activités didactiques le plus souvent rencontrées lors de l'application de cette méthode:

Contenus	Activités de recherche-action
compréhension des unités, employées isolément à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - présentations des caractéristiques de base des anglicismes francisés des affaires et de la finance par la méthode de la découverte; - sémantisation de ses unités par la recherche et l'action; - sélection de ces unités d'une liste thématique ou non qui fait appel à la découverte; etc.
compréhension des unités, employées en un discours	<ul style="list-style-type: none"> - placement de l'apprenant dans la sphère des affaires et de la finance par de petites vidéos en français qu'on lui propose à regarder et qui portent sur les domaines annoncés et lui font découvrir des choses qui se veulent recherchés; - sémantisation de ses unités par la recherche et l'action; - recherche individuelle ou en groupe de ses unités dans le discours écouté; - recherche et analyse distributionnelle des unités de ce discours; etc.
compréhension de la forme écrite de ces unités	<ul style="list-style-type: none"> - recherche de ces unités dans un texte spécialisé; - comparaison des unités.
emploi isolé de ces unités à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - sonorisation de ces unités dans un discours fait à plusieurs (y compris l'enseignant) par la méthode actionnelle; - discours à lacunes.
emploi de ces unités dans un	<ul style="list-style-type: none"> - questionnaires ingénieux;

discours de spécialité	- création des discours renfermant des anglicismes francisés des affaires et de la finance par la méthode actionnelle.
emploi isolé de ces unités à l'écrit	- texte à trous.
emploi de ces unités dans un texte de spécialité	- création d'un texte renfermant des anglicismes francisés des affaires et de la finance par la méthode actionnelle.

Conclusions

Les anglicismes des affaires et de la finance qui entrent en français subissent une assimilation intéressante qui éveille des questions quant à la diversité des moyens d'assimilation.

Les politiques linguistiques éducatives par rapport à ces unités ont des spécificités qui découlent de la double formation (économico-financière et linguistique) qui y s'impose.

La méthode de la recherche-action, employée dans la didactisation de ce lexique s'avère être une des plus efficaces, car elle ouvre à la découverte personnelle et à l'originalité.

Références

Cerghit, I. *Metode de învățământ* (ediția a III-a). București: Editura Didactică și Pedagogică, 1997.

Cucoș, C. *Pedagogie*. București: Editura Polirom, 2006. *Dictionnaire économique et financier* // Journal du Net. URL: <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/> (consulté le 10 mars 2021).

Landsheere, V. *L'éducation et la formation*, Paris, PUF, 1992.

Larousse en ligne. URL: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discount/25853> (consulté le 8 mars 2021).

Rey A. *Micro Robert de Poche*. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1988. 1376.

Trésor de la langue française informatisé. URL: <https://www.cnrtl.fr/portail/> (consulté le 8 mars 2021).